



Le mercredi 15 septembre 2021

Communiqué de presse

Réaction à l'évacuation du campement Bertoin à Fontaine : Emilie CHALAS salue l'action rapide de l'ensemble des parties prenantes

Mobilisée durant plusieurs mois sur la procédure d'évacuation du squat rue Jean Macé à Grenoble qui a eu lieu en juillet dernier, je salue l'action rapide du Maire de Fontaine et des services de la ville, de Grenoble Alpes Métropole, de l'Etat et celle des forces de l'ordre qui ont procédé ce jour à l'évacuation des occupants du squat situé rue Joseph Bertoin à Fontaine.

Alors que les derniers occupants du squat rue Jean Macé à Grenoble avaient été expulsés, je restais particulièrement attentive à la situation puisqu'une vingtaine d'entre eux avaient d'ores et déjà quitté les lieux pour occuper un autre terrain privé à Fontaine.

J'avais ainsi immédiatement interpellé le préfet de l'Isère afin de lui faire part de la situation vécue par les riverains et les commerçants fontainois : nuisances sonores, visuelles et olfactives, dépôts sauvages, mendicités...

Aujourd'hui à Fontaine, conformément à la procédure prévue par la loi, les familles ont été évacuées et cinq d'entre elles vont être relogées provisoirement par les services de l'Etat.

Je tiens à saluer la mobilisation rapide du Maire de Fontaine sur ce dossier qui, dès l'arrivée des premiers occupants, a immédiatement agi conformément à notre droit et dans l'intérêt de tous.

Car rappelons-le : à Grenoble, rue Jean Macé, la situation se dégradait depuis presque 1 an.

Le Maire et sa majorité n'avaient jamais répondu aux sollicitations des riverains Rue Jean Macé. Ils avaient même adopté une attitude relativement méprisante à leur égard, leur adressant uniquement un courrier une semaine après l'évacuation, le 23 juillet. Un courrier au sein duquel la Ville indique que la situation « connue » par les riverains « existe malheureusement sur d'autres sites à Grenoble », et leur précisant qu'elle sollicitait à nouveau l'Etat pour augmenter le nombre de places d'hébergement d'urgence.

Rappelons aussi qu'en juillet dernier, la majorité d'Eric Piolle avait par ailleurs bloqué et rallongé de deux semaines la procédure d'expulsion des occupants du terrain privé Rue Jean Macé pour des raisons purement politiciennes.

Loin de ces méthodes, les habitants et les commerçants fontainois retrouvent dès aujourd'hui, après deux mois et un travail collectif et efficace de l'ensemble des parties prenantes, un cadre de vie plus apaisé.